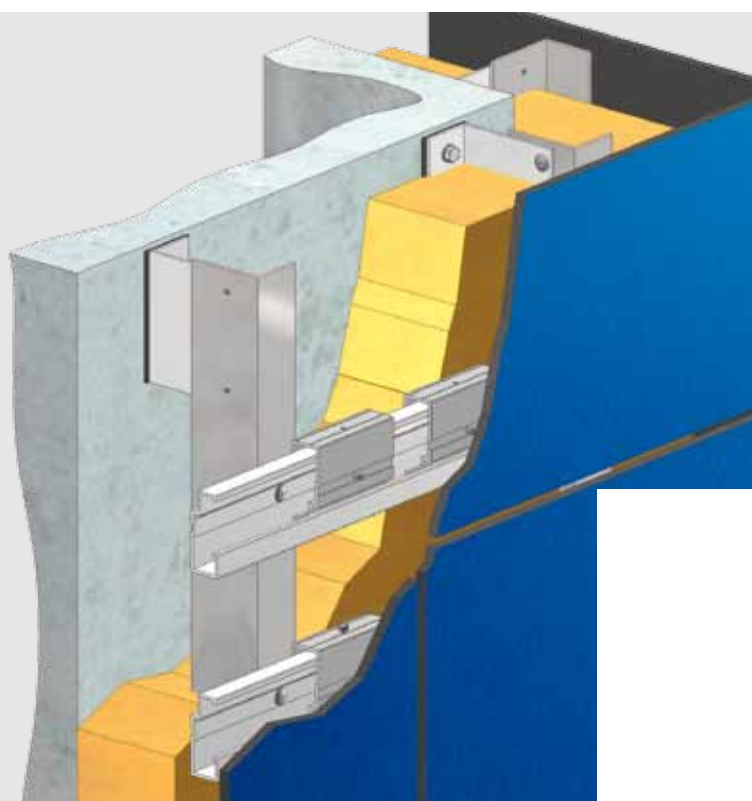


TS200 FIXATION INVISIBLE PAR AGRAFES SUR RAIL

Ce système offre une grande flexibilité pour la pose de panneaux Trespa® Meteon®. L'utilisation de pattes-agrafes ajustables permet de réaliser des joints précis et d'optimiser le calepinage.

Les panneaux Trespa® Meteon® de 10 mm d'épaisseur et plus peuvent faire l'objet d'une fixation invisible sur un réseau horizontal de rail aluminium à l'aide de pattes-agrafes fixées au moyen d'inserts ou de vis à l'arrière du panneau.



Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournis à titre d'information. Aussi Trespa recommande-t-elle vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé pour ce qui concerne la mise en œuvre, la pose et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CERTIFICATS EXISTANTS

Le tableau suivant donne une indication générale non contractuelle des certificats délivrés en rapport avec le système de fixation TS200 : fixation invisible par agrafes sur rail couramment employé par les clients de Trespa dans divers pays. Pour plus de détails sur les certificats existants, rendez-vous sur www.trespa.info/meteon/certificats

Pays	Code pays	Couramment employé	Certificat
Pays-Bas	NL	■	KOMO attest-met-productcertificaat, Gevelbekleding systeem met Trespa Meteon en Trespa Meteon/FR panelen GB-001/7
Allemagne	DE	■	Allgemeine bauaufsichtliche Zulassung: Rückseitige Befestigung mittels Hinterschnittanker Z-21.9-1544
Belgique	BE	■	Technische goedkeuring met certificaat voor Trespa Meteon en Trespa Meteon FR ATG 05/2021 Agrément technique avec certification de Trespa Meteon et Trespa Meteon FR ATG 05/2021
France	FR	■	Avis Technique 2/07-1245 : Trespa Meteon système invisible TS200
Royaume-Uni	UK	■	BBA certificate Trespa Meteon wall cladding panels and fixings. 99/3629
Espagne	ES	■	Sistema de revestimiento de fachadas ventiladas con placas Trespa Meteon FR. DIT 473.
Italie	IT	■	Aucun certificat disponible.
Chine	CN	■	Aucun certificat disponible.
Chile	CL	■	Aucun certificat disponible.
Pays Trespa Export	Autres		Sans objet. Des certificats locaux peuvent s'appliquer.

RÈGLES GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE

Épaisseur et ventilation de la lame d'air

Trespa recommande de prévoir une lame d'air ininterrompue de 20 à 50 mm d'épaisseur entre le bardage et l'isolation ou le mur, afin de permettre à l'air ambiant de circuler entre les entrées et sorties d'air et d'assurer une ventilation continue à l'arrière du panneau. Ces entrées et sorties de ventilation doivent être prévues sur l'ensemble de la façade et faire au minimum 50 cm² par mètre linéaire. L'épaisseur de la lame d'air ainsi que les entrées et sorties de ventilation doivent être conformes aux certificats, réglementations et normes de construction applicables.

Ossature

Les rails aluminium horizontaux peuvent être fixés sur une ossature verticale bois ou aluminium.

Les panneaux Trespa® Meteon® doivent être posés sur une ossature présentant une résistance suffisante et une excellente durabilité. La qualité et/ou le traitement de l'ossature doivent être conformes aux certificats, normes et réglementations de construction applicables.

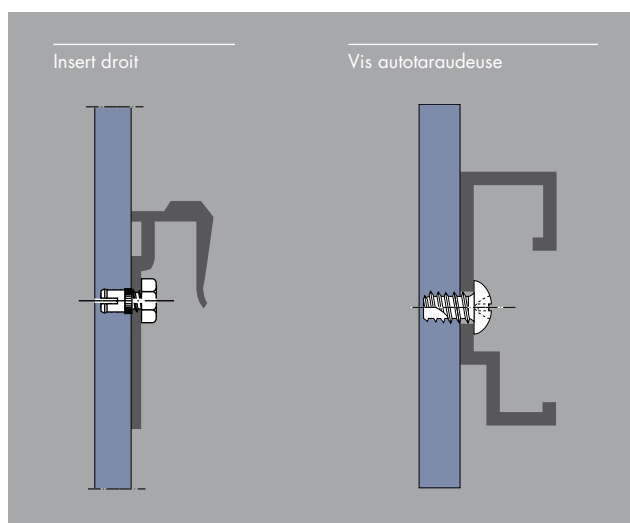
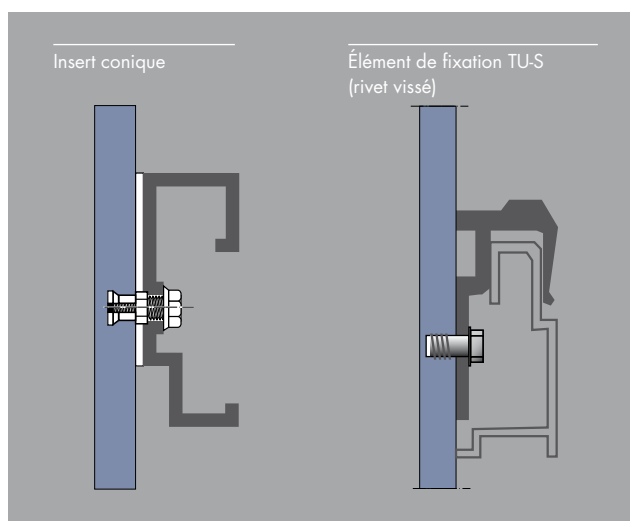
Certains pays peuvent autoriser l'utilisation d'ossatures en acier inoxydable/galvanisé. Veuillez consulter le certificat ou contacter votre interlocuteur Trespa local.

Détails de fixation

Chaque patte-agrafe est fixée au panneau Trespa® Meteon® au moyen de deux vis ou inserts en acier inoxydable. Chaque panneau présente deux points ajustables. Afin d'assurer son maintien en position, le panneau doit présenter en partie haute un point fixe au niveau duquel il est vissé au rail, à travers la patte-agrafe, au moyen d'une vis autoperceuse (ou équivalent). En cas d'impossibilité d'accès, il est également possible, à titre de variante, de prévoir sur chaque panneau un point fixe collé (au moyen d'un système de colle, par exemple à base de polyuréthane).

Méthode de fixation :

- Insert droit
- Vis autotaraudeuse
- Insert conique
- Élément de fixation TU-S (rivet vissé)



Épaisseur de panneau restante : 2,5 mm minimum.

Profondeur d'ancrage : épaisseur totale du panneau moins 3 mm.

Pour des raisons d'esthétique, il est déconseillé d'utiliser ce système pour poser des panneaux avec une finition Gloss.

VUE D'ENSEMBLE DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES D'INSTALLATION

Le tableau ci-dessous recense certaines règles importantes de mise en œuvre dans les pays employant couramment ce système de fixation. Pour plus de détails concernant les certifications, voir le « Tableau récapitulatif des certificats existants ».

Certains pays peuvent formuler des exigences spécifiques en matière de certification. Pour les pays dans lesquels il existe un certificat pour ce système de fixation, le tableau suivant présente un résumé du certificat. Pour les pays dans lesquels il n'existe pas de certificat pour ce système de fixation, le tableau ci-dessous contient uniquement des

conseils d'installation fondés sur les pratiques courantes de nos clients et sur notre propre expérience. Pour tous les pays, Trespa recommande vivement aux clients, maîtres d'ouvrage et architectes de demander conseil à un professionnel du bâtiment indépendant pour ce qui concerne la conformité du système de fixation retenu aux réglementations locales et/ou nationales. Les informations ci-dessous ne reprennent pas l'intégralité des exigences formulées dans les certificats. Il est à noter que l'ensemble du ou des certificats doit être pris en considération pour la conception et la pose. Pour consulter ces certificats, rendez-vous sur www.trespa.info/meteon/certificates

Épaisseur de panneau

Épaisseur de panneau (mm)	Pays avec certificat	Pays sans certificat
10, 13	NL, DE, BE, FR, UK, ES	IT, CN, CL

Format de panneau maximum

Épaisseur de panneau (mm)	Pays avec certificat	Pays sans certificat
3050 x 1530 ou 2550 x 1860	DE	
Hauteur maxi 3050 Longueur maxi 3650	NL, BE, FR ^A , UK, ES	IT, CN, CL

^A Pour les autres longueurs de panneau, consulter le certificat.

Largeur de joint

Largeur de joint (mm)	Pays avec certificat	Pays sans certificat
10	NL, DE, BE, UK, FR ^B , ES	IT, CN, CL

^B Pour toute autre largeur de joint, consulter le certificat.

Des largeurs de joint supérieures sont envisageables sur la base des certificats, réglementations et normes de construction applicables.

Dimensions minimum de l'ossature

Les ossatures verticales en bois, aluminium ou acier inoxydable/galvanisé doivent être conçues conformément aux normes, réglementations et certificats locaux applicables.

Distance au bord

Distance au bord (mm)	Pays avec certificat	Pays sans certificat
Consulter le certificat pour les distances au bord	NL, BE, DE, FR, ES	
Distances au bord verticale et horizontale minimum 65 mm et maximum 10 x épaisseur du panneau, à compter du centre de la première fixation		UK, IT, CN, CL

Entraxes de fixation maximum recommandés

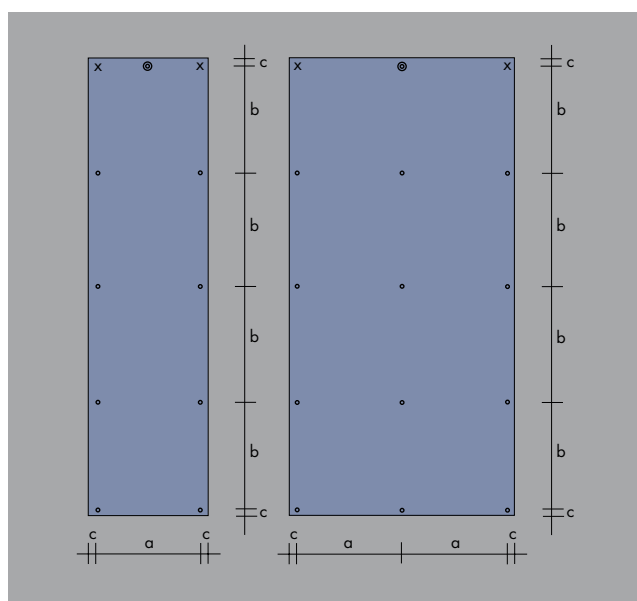
Entraxe de fixation maximum (mm) ^{c,D}	Épaisseur de panneau (mm) pour Satin / Rock		Pays avec certificat	Pays sans certificat
	10	13		
2 fixations dans une direction	Consulter le certificat pour les entraxes de fixation		NL, DE, BE, FR	
3 fixations ou plus dans une direction	Consulter le certificat pour les entraxes de fixation		NL, DE, BE, FR	
2 fixations dans une direction	750	950	UK, ES	IT, CN, CL
3 fixations ou plus dans une direction	900	1200	UK, ES	IT, CN, CL

^c Multiplier les entraxes de fixation par 0,75 pour les applications en sous-face.

^D Les entraxes de fixation maximum admissibles indiqués ont été calculés pour une charge (au vent) maximum de 600 N/m² et une flèche maximum de L/200.

Les entraxes de fixation doivent être calculés conformément aux normes de construction locales, réglementations et certificats et vérifiés par un ingénieur calcul de structure.

Pour plus d'informations sur la flèche et les charges au vent, rendez-vous sur www.trespa.info/meteon/fixingsystems



Entraxes de fixation et distances au bord

a = distance horizontale entre les fixations

b = distance verticale entre les fixations

c = distance au bord

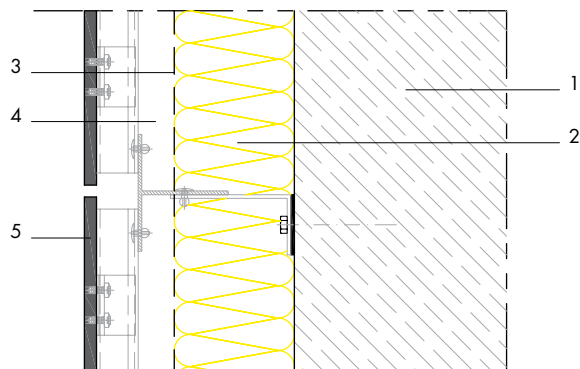
⊙ = point fixe

X = point ajustable

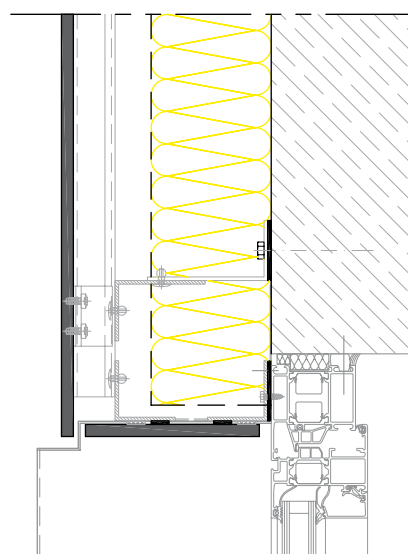
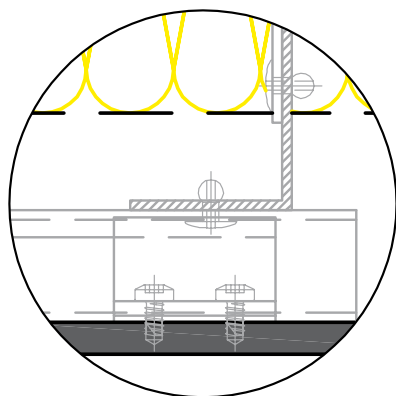
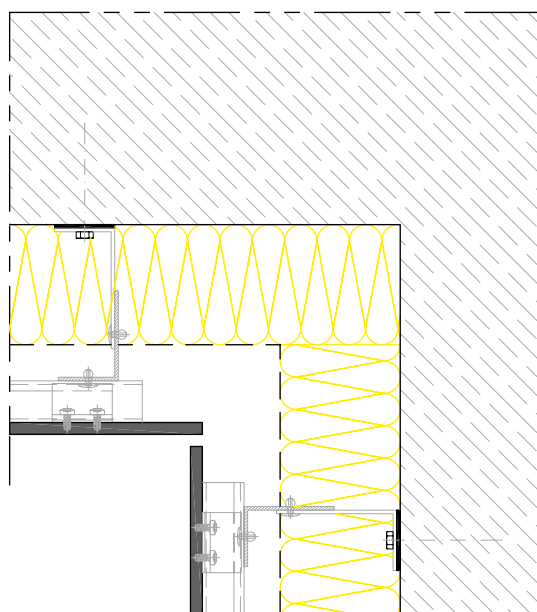
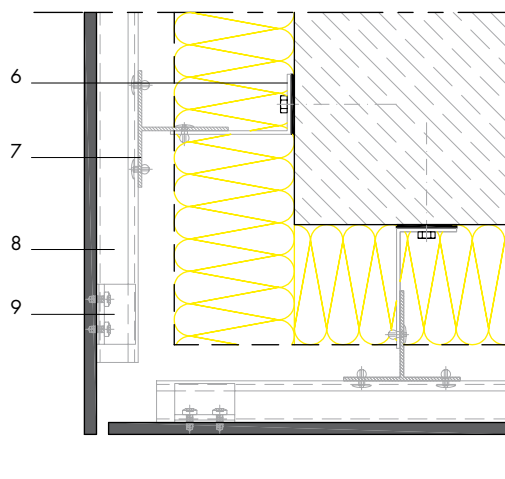
○ = point coulissant :

Les pattes-agrafes inférieures sont fixées plus haut pour autoriser les mouvements du panneau vers le bas (2,5 mm/m¹).

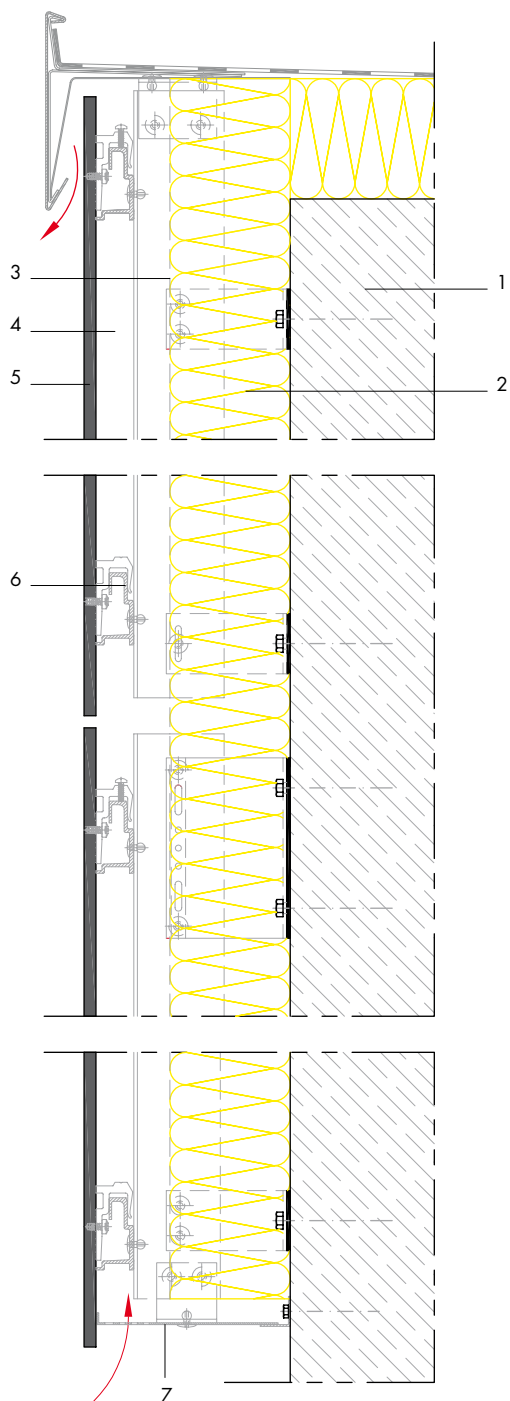
Coupe horizontale



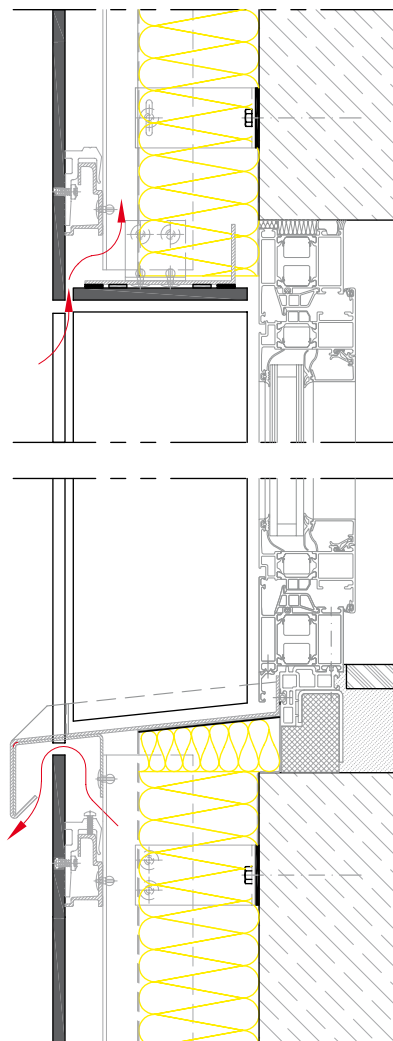
1. Mur porteur (béton, maçonnerie)
2. Isolation thermique
3. Pare-pluie (perméable à la vapeur)
4. lame d'air ventilée
5. Panneau TRESPA® Meteor®
6. Équerre de fixation murale
7. Profilé aluminium vertical
8. Rail aluminium horizontal
9. Patte-agrafe en aluminium



Coupe verticale



1. Mur porteur (béton, maçonnerie)
2. Isolation thermique
3. Pare-pluie (perméable à la vapeur)
4. Lame d'air ventilée
5. Panneau Trespa® Meteon®
6. Rail aluminium horizontal
7. Profilé de ventilation



Clause d'exonération de responsabilité

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site www.trespa.info (le « Site »). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les Conditions d'Utilisation du Site. Veuillez vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Les systèmes présentés dans ce document ne sont peut-être pas tous adaptés à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception ne vous sont fournies qu'à titre indicatif et nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de demander un avis indépendant concernant la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits portant sur le contenu du Site et le présent document imprimé à partir du Site (en ce compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies) sont la propriété de Trespa et/ou de ses bailleurs de licences. Trespa®, Meteon®, Athlon®, TopLab®, TopLab^{PLUS}®, TopLab^{ECO-FIBRE}®, Virtuon®, Volkern®, Trespa Essentials® et Mystic Metallics® sont des marques déposées de Trespa.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce et d'industrie Noord- en Midden-Limburg à Venlo (Pays-Bas) le 11 avril 2007 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com.

Toutes les communications, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou contrats écrits ou oraux ainsi que les prestations de Trespa North America Ltd. Qui s'y rapportent sont régis par les Conditions générales de vente Trespa (Trespa General Terms and Conditions of Sale) qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa North America Ltd. : www.trespa.com/na. Le texte desdites Conditions générales de vente sera communiqué gratuitement sur demande.